

Asnières-sur-Vègre · Auvers-le-Hamon · Avoise · Bouessay ·  
Le Bailleul · Courtiliers · Dureil · Juigné-sur-Sarthe · Louailles ·  
Notre-Dame-du-Pé · Parcé-sur-Sarthe · Précigné · Pincé ·  
Sablé-sur-Sarthe · Solesmes · Souvigné-sur-Sarthe · Vion

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

# 2025



Alors que notre nouvelle équipe communautaire est pleinement engagée dans la préparation de l'avenir, ce rapport d'activités nous offre l'occasion de mesurer le chemin parcouru en 2025 et de prendre conscience de la richesse des actions conduites au service de notre territoire.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de projets structurants qui façonnent progressivement notre territoire. La Virgule, la Maison de Santé, la Zone du Pont ou encore les nombreuses actions menées dans les domaines de l'enfance, du développement économique, de l'environnement ou de l'aménagement illustrent cette dynamique. Certains de ces projets s'inscrivent dans un temps long et se déploient sur plusieurs exercices budgétaires. Ils traduisent néanmoins une même ambition : offrir à notre territoire les équipements, les services et les conditions de développement qu'il mérite.

Vous trouverez dans ce rapport les données essentielles qui rendent compte de l'activité de notre collectivité. Parce que les élus sont comptables de l'utilisation des fonds publics, nous avons souhaité présenter ces informations de manière claire et accessible. Elles permettent de comprendre comment les ressources de la collectivité sont mobilisées au bénéfice de l'intérêt général.

Plus que jamais, notre Communauté de communes doit savoir valoriser ses atouts, accompagner ses habitants, soutenir ses entreprises et préparer l'avenir. C'est cette exigence qui guide aujourd'hui notre réflexion autour d'un véritable projet de territoire : une vision partagée, construite collectivement, qui nous permettra de fixer un cap pour les années à venir et de faire les choix nécessaires au développement durable et équilibré de notre bassin de vie.

Ce rapport est le reflet du travail accompli. Il est aussi une invitation à regarder devant nous avec confiance et détermination.

Je vous souhaite une excellente lecture.



**Daniel Chevalier,**  
Président de la Communauté de communes du Pays sabolien

# TABLE DES MATIÈRES



|                                                            |           |
|------------------------------------------------------------|-----------|
| Édito                                                      | <b>02</b> |
| Table des matières                                         | <b>03</b> |
| Présentation du territoire                                 | <b>04</b> |
| Les compétences                                            | <b>05</b> |
| Gouvernance                                                | <b>06</b> |
| Ressources humaines                                        | <b>08</b> |
| Les directions en chiffres                                 | <b>10</b> |
| Finances                                                   | <b>12</b> |
| Administration générale                                    | <b>14</b> |
| Aménagement du territoire, mobilité...                     | <b>15</b> |
| Environnement                                              | <b>20</b> |
| Tourisme, valorisation patrimoine locaux et culture        | <b>23</b> |
| Santé et solidarités                                       | <b>26</b> |
| Sport, éducation et loisirs, parentalité et petite enfance | <b>28</b> |
| Infrastructures et maîtrise d'ouvrage publique             | <b>32</b> |
| Agriculture, commerce et développement économique          | <b>33</b> |
| Index                                                      | <b>35</b> |

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**17** communes

**29 319** habitants

**8** compétences

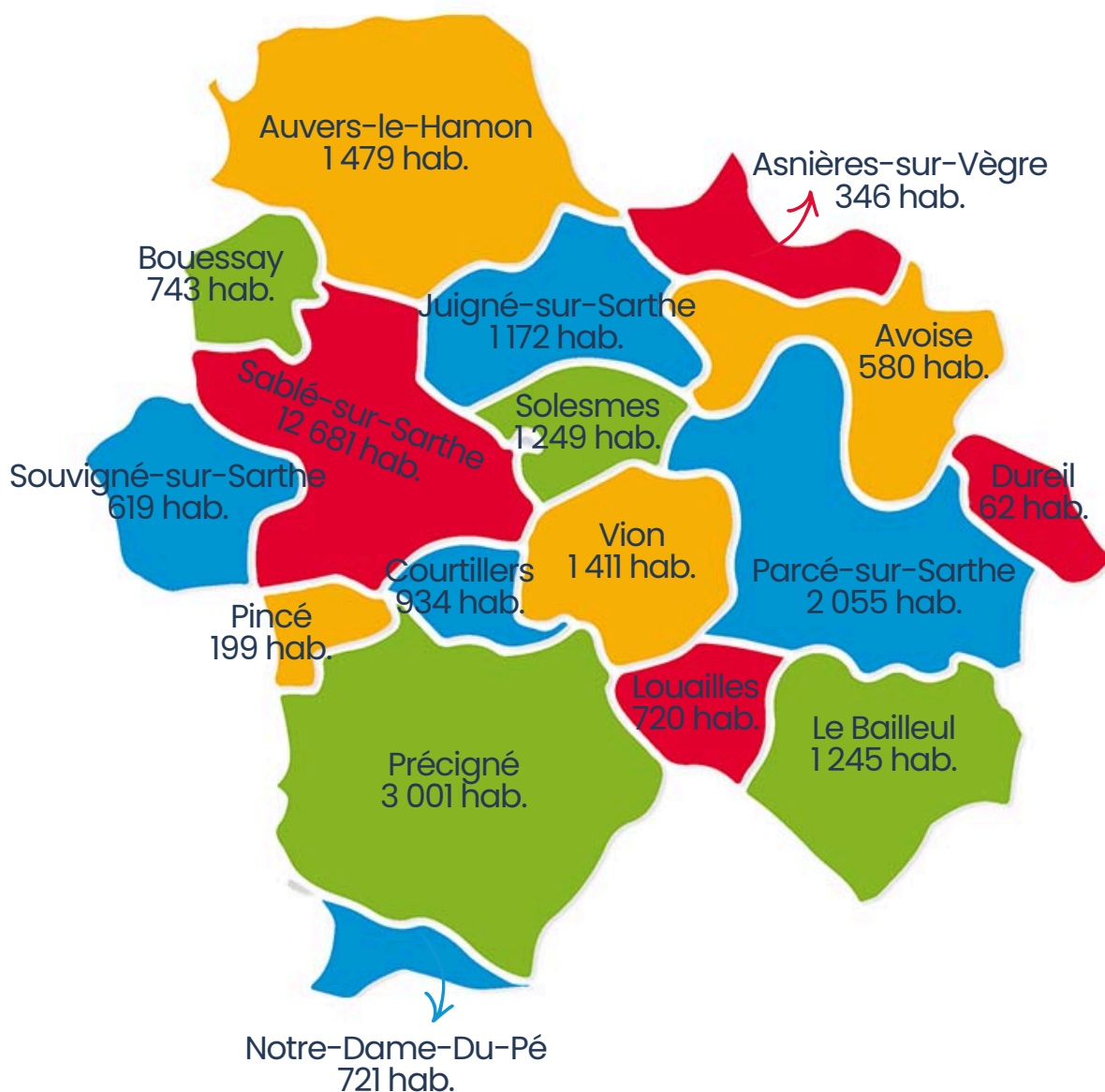
**8** délégations

**1** président

**8** vice-présidents

**8** conseillers avec  
délégation

**27** conseillers  
communaux





# LES COMPÉTENCES



Administration  
générale, Fonctions supports et  
Moyens transversaux



Aménagement du  
territoire, Habitat,  
Politique de la Ville, Accueil des  
gens du voyage, Mobilité



Environnement



Tourisme, Valorisation des  
patrimoines locaux et Culture



Solidarité, Prévention,  
Santé et Autonomie  
Solidarité,  
Prévention, Santé et Autonomie



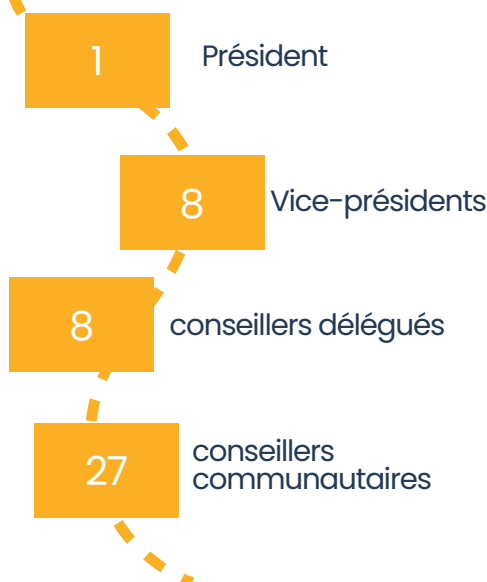
Sport, Éducation et Loisirs,  
Parentalité et Petite enfance



Infrastructures et Maîtrise  
d'ouvrage publique



Agriculture, commerce  
et développement économique



## Le Président

Élu par le Conseil communautaire pour la durée du mandat des conseillers (6 ans), il préside le Conseil et le Bureau. Il est le chef de l'exécutif et supervise la mise en œuvre de la politique communautaire.

## Le Conseil communautaire

Le conseil communautaire administre la Communauté de communes, il est composé de 44 délégués, issus des conseils municipaux des 17 communes membres.

## Le Bureau

Composé de 17 élus (le Président, les 8 vice-présidents et les 8 conseillers délégués), tous maires d'une commune membre. Il s'agit de l'organe exécutif restreint.

## Les chiffres clés

6

réunions du conseil  
communautaire pour  
délibérer sur 328 projets

14

séances du bureau  
communautaire

33

séances de  
commissions  
communautaires

## Les commissions

- 1 Administration générale, Fonctions supports et Moyens transversaux
- 2 Aménagement du territoire, Habitat, Politique de la Ville, Accueil des gens du voyage, Mobilité
- 3 Environnement
- 4 Tourisme, Valorisation des patrimoines locaux et Culture
- 5 Solidarité, Prévention, Santé et Autonomie
- 6 Sport, Éducation et Loisirs, Parentalité et Petite enfance
- 7 Infrastructures et Maîtrise d'ouvrage publique
- 8 Agriculture, commerce et développement économique

## Modifications de statuts

Pour le pilotage et le développement d'une politique intercommunale en faveur de l'enfance et de la jeunesse



# 44 ÉLUS

## Président



**Daniel CHEVALIER**  
Maire de Juigné-sur-Sarthe

## 8 vice-présidents



**Nicolas LEUDIERE**  
Maire de Sablé/Sarthe  
Aménagement du territoire, habitat et politique de la ville



**Martine CKNKOVIC**  
Maire de Louailles  
Administration générale, fonctions supports & moyens transversaux



**Pierre PATERNE**  
Maire de Bouessay  
Environnement



**Jean-François ZALEŠNY**  
Maire de Précigné  
Tourisme & valorisation des patrimoines locaux



**Éric DAVID**  
Maire de Le Bailleul  
Solidarité, prévention, santé & autonomie



**Claude DAVY**  
Maire de Notre-Dame-du-Pé  
Sports



**Michel GENDRY**  
Maire de Parcés-sur-Sarthe  
Infrastructures



**Pascal LELIÈVRE**  
Maire de Solesmes  
Agriculture & commerce

## 8 conseillers délégués



**Jean-Louis LEMAÎTRE**  
Maire d'Auvers-le-Hamon  
Mobilités



**Dominique LEROY**  
Maire de Courtiliers  
Finances



**Antoine D'AMÉCOURT**  
Maire d'Avoise  
Gestion des milieux aquatiques, climat air énergie



**Jen-Louis LEMARIÉ**  
Maire d'Asnières-sur-Vègre  
Culture



**Brigitte TÊTU-ÉDIN**  
Maire de Vion  
Éducation & loisirs



**Nicole FOUCAULT**  
Maire de Pincé  
Petite enfance et parentalité



**Joël ETIEMBRE**  
Maire de Dureil  
Maîtrise d'ouvrage



**Mélanie COSNIER**  
Maire de Souvigné/Sarthe  
Transition écologique

## 27 conseillers communautaires

### Auvers-le-Hamon

Dominique HUET

### Bouessay

Christophe FREUSLON

### Courtiliers

Serge DELOMMEAU

### Juigné-sur-Sarthe

Laurence BATAILLE

### Le Bailleul

Jean-Baptiste MOUSSOLO

### Parcés-sur-Sarthe

Vincent HUET

Emma VÉRON

### Précigné

Christiane FUMALLE

Alain PASQUEREAU

Marie-Claude TALINEAU

### Sablé-sur-Sarthe

Flavie GUIMBERT

Olivier DUBOIS

Jean-Pierre FERRAND

Anne-Marie FOUILLEUX

Philippe MERCIER

Jean DISTEL

Manuela GOURICHON

Alain PONTONNIER

### Sablé-sur-Sarthe (suite)

Esther LEBOULEUX

Adrien LE DRÉAU

Benoît LEGAY

Blandine LETARD

Muriel PETITGAS

Geneviève POTIER

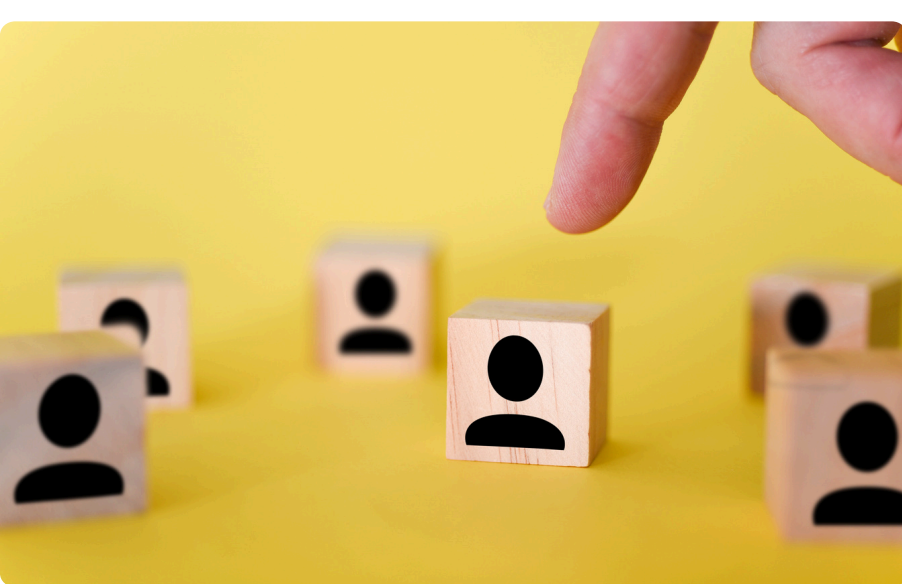
Nicolas RENOU

### Solesmes

Myriam LAMBERT

### Vion

Daniel REGNER

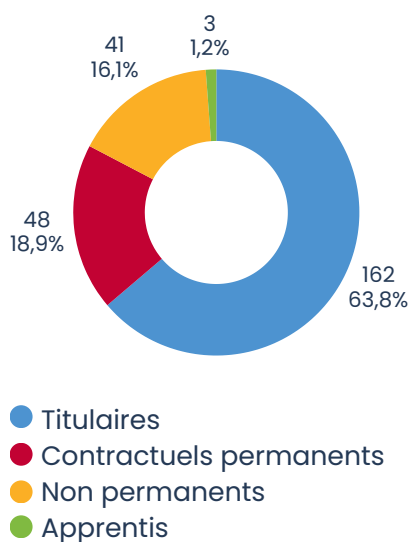


**254** agents œuvrent au sein des services de la Communauté de communes du Pays sabolien au 31 décembre 2025.

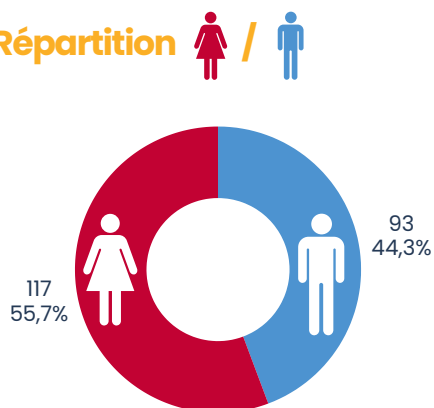
Ils traduisent en projets et en actions les décisions et orientations prises par les élus, en étant au service du territoire et de ses habitants.

# RESSOURCES HUMAINES

## Effectif global de la Communauté de communes



## Répartition



## En chiffres

**Budget : 10 535 167 M €**

## Mouvement du personnel :

- 22 recrutement d'agents permanents
- 18 départs permanents

## Actions sociales

### Adhésion CNAS :

Coût des cotisations 2025 = 58 715 €  
Pour **210** agents actifs et **86** retraités

### Contrat de groupe obligatoire

"Prévoyance maintien de salaire"  
Coût de la participation employeur 2025 : 8 729 €

**Vildis** : 143 000 €.

## Mise en place du coffre fort digiposte

- Début paie octobre
- Bulletin déposé sur l'espace de chaque agent (depuis oct.2025)
- L'agent dispose d'un coffre fort personnel dans lequel peut être déposé tout type de document.







Les agents sont représentés au sein des instances représentatives du personnel : le Comité Social Territorial (CST) et la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (F3SCT). Les élus, représentant la collectivité, désignés par le conseil communautaire, sont également présents au sein de ces instances.

## Sujets principaux du Comité Social Territorial

- Autorisation d'absences pompiers volontaires
- Poursuite de la dématérialisation des documents et process RH
- Instauration de la participation à la complémentaire santé

## Sujets de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (F3SCT)

- Amélioration continue des conditions de travail
- Journée des territoriaux
- Médecine du travail
- Procédure forte chaleur / canicule
- Procédure addictions
- Suite du plan d'action santé mentale

Les compétences de la Communauté de communes sont exercées avec l'appui des services de la collectivité répartis en six directions.



effectif



budget de  
fonctionnement

## Direction Générale des services

|                                                                                   |                    |   |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------|---|-----------|
|  | Mission économique | 3 | 825 000 € |
|  | Communication      | 2 |           |

## Direction de l'Action Culturelle et Patrimoniale

|                                                                                     |                   |    |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----|-------------|
|    | Conservatoire     | 48 | 1 760 000 € |
|    | Lecture publique  | 12 | 630 000 €   |
|  | Manoir de la cour | 3  | 215 000 €   |

## Direction de la Famille, des Politiques Sportives et des Solidarités

|                                                                                     |                          |    |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----|-------------|
|  | Jeunesse & sports*       | 16 | 1 206 000 € |
|  | Politique de la ville    | 1  | 79 000 €    |
|  | Petite enfance           | 16 | 928 000 €   |
|  | Santé                    | 1  |             |
|  | CISPD                    | 3  | 164 000 €   |
|  | CIAS                     |    | 63 000 €    |
|  | Enseignements et IMS     | 2  | 122 000 €   |
|  | Portage repas à domicile | 2  | 454 000 €   |
|  | Centre aquatique         | 15 | 1 595 000 € |

# LES DIRECTIONS EN CHIFFRES



effectif



budget de  
fonctionnement

## Direction de l'Ingénierie et de la Transition Écologique

|  |                                                        |     |             |
|--|--------------------------------------------------------|-----|-------------|
|  | Bureau d'études                                        | 2,5 |             |
|  | Eau & assainissement                                   | 2   | 1 354 000 € |
|  | Habitat                                                | 1   | 366 000 €   |
|  | Voiries & espaces<br>communautaires                    | 21  | 2 582 000 € |
|  | Gestion & prévention des déchets                       | 20  | 3 211 000 € |
|  | Instruction droit des sols<br>Aménagement - urbanisme* | 4   | 196 000 €   |
|  | Mobilités                                              | 1   | 708 000 €   |

## Direction des services à la population et vie associative

|  |                                             |    |             |
|--|---------------------------------------------|----|-------------|
|  | Inscriptions (ex. Guichet unique)*          | 3  |             |
|  | Conseillers numériques & France<br>Services | 6  | 118 000 €   |
|  | Production de repas                         | 12 | 1 368 000 € |

## Direction des Ressources

|  |                                            |   |  |
|--|--------------------------------------------|---|--|
|  | Finances/assurances*                       | 9 |  |
|  | Ressources humaines*                       | 9 |  |
|  | commande publique*                         | 3 |  |
|  | Service d'information et<br>communication* | 4 |  |
|  | Assemblées*                                | 2 |  |

\*Services mutualisés

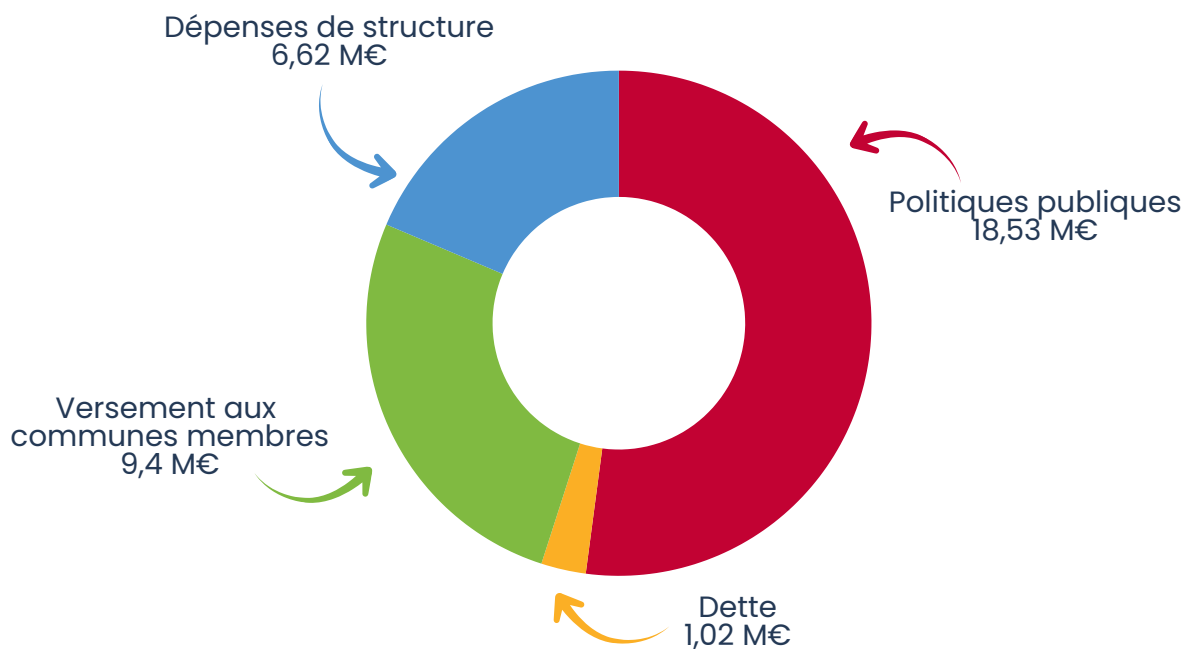




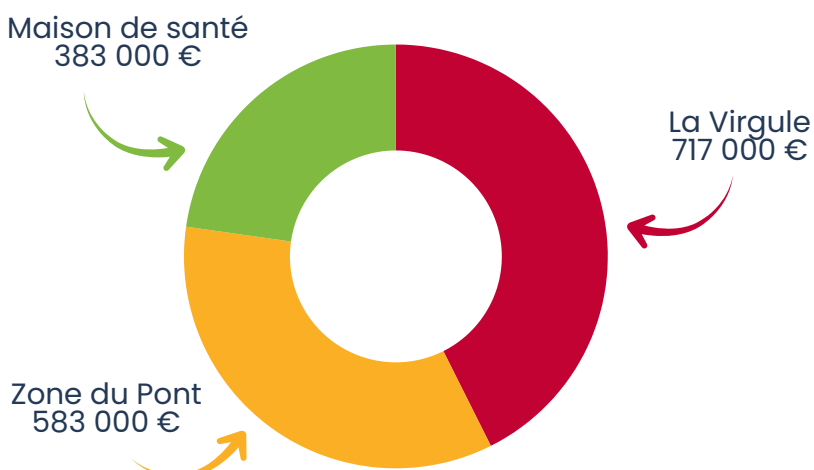
Le rapport financier 2025 de la Communauté de communes du Pays sabolien est tiré de l'analyse du compte financier unique, réalisé chaque année à l'occasion de son vote. Il porte sur les réalisations budgétaires et la présentation d'indicateurs illustrant la situation financière.

## Dépenses : quelles sont-elles ?

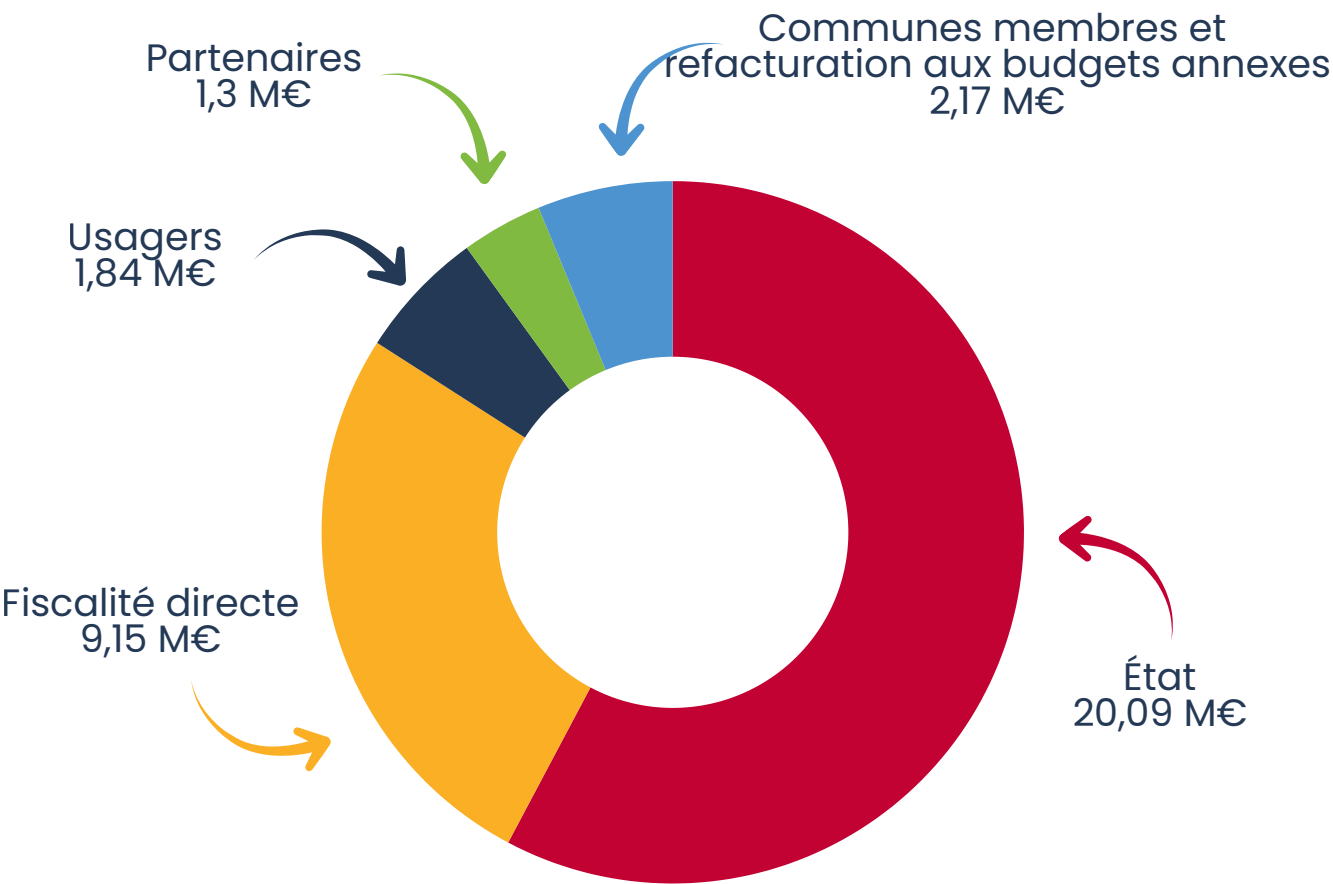
**Budget global (investissement et fonctionnement) : 35,57 M d'€**



## Principaux investissements 2025



Recettes : d'où proviennent-elles ?



FINANCES

|                                                           |                                                                                                       |                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <div>31,35 M€</div> <div>Dépenses de fonctionnement</div> | <div>40,17 M€</div> <div>Recettes de fonctionnement</div> <div>dont 5,62 M€ de résultat reporté</div> | <div>3,31 M€</div> <div>Capacité d'autofinancement</div> <div>Résultat 2025 : 2,29 M€</div> <div>+ dotations</div> <div>amortissement 1,02 M€</div> |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



7 000

accompagnements  
France Services

3 622

titres biométriques délivrés

214 230

repas réalisés et  
livrés en régie

## Communication

La Communauté de communes informe les habitants sur les services et politiques publiques qu'elle met en oeuvre pour eux. Ainsi elle animait/éditait en 2025 :

- **5 sites internet**
- **2 magazines**
- **4 Guides 3-17 ans** (en partenariat avec la Ville de Sablé-sur-Sarthe)
- **3 Guides d'activités** de la médiathèque
- **4 agendas du Relais Petite Enfance**
- **6 plaquettes annuelles** des services
- **3 réseaux sociaux** (Facebook, Instagram, LinkedIn)
- **Plusieurs campagnes de communication** tout au long de l'année (autopartage, bus urbain, prévention santé, France services, Services aux entreprises et Campus à 2 pas, Mercredis ados et événements grand public).

## La Cuisine de chez nous

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024, le Service Commun de Production de Repas (SCPR) est en régie directe. Il a réalisé et livré **214 230** repas en 2025. Le nom de "Cuisine de chez nous" a été adopté pour remplacer l'ancienne appellation "Cuisine centrale".

## Service commun Carte d'identité / passeport

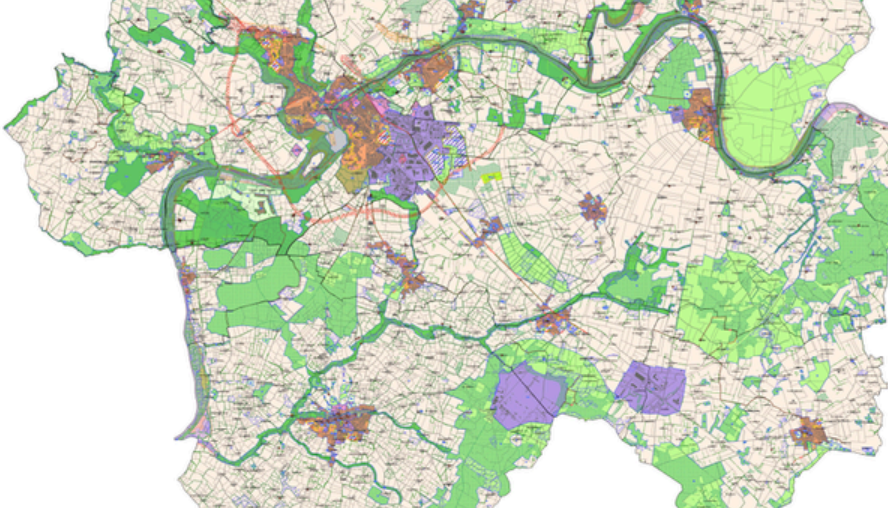
Le service commun Carte d'identité / passeport a réalisé **3622** titres biométriques.

Poursuite de la prise en charge du financement du service État-Civil de la commune du Bailleul (5 038 €).

## France services

L'Espace France Services a enregistré environ **7000** passages pour l'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives en collaboration avec les organismes partenaires et offrent un accès gratuit à **4** postes informatiques en libre service.





## PLUi-H

Approuvé en avril 2021, il s'applique aux demandes d'autorisation d'urbanisme sur le territoire communautaire. Plusieurs procédures d'adaptation du PLUiH sont en cours cette année : une modification et 4 révisions allégées. Ces procédures visent à apporter des modifications mineures au règlement d'urbanisme : corrections apportées au zonage, clarification de règles écrites, mise à jour de schémas d'orientations d'aménagement sur des zones de développement. Les évolutions apportées au PLUiH visent également à permettre le développement modéré de certaines activités économiques situées en secteur agricole.

## ABF

Des permanences avec l'Architecte des Bâtiments de France ont été mises en place à Sablé-sur-Sarthe afin de renseigner le public sur les demandes d'urbanisme dans les abords des Monuments Historiques et des Sites Patrimoniaux Remarquables. L'objectif : conseiller et expliquer le plus en amont possible. En 2025 : **7** permanences d'une journée, **36** personnes reçues et conseillées.

127



logements sociaux autorisés sur le territoire

18

projets soutenus dans le cadre du Contrat de Ville

● 2025

● 2024

Certificats d'urbanisme opérationnels

29

27

Déclarations préalables

660

680

Permis de construire

141

149

Permis d'aménager

7

4

Permis de démolir

11

9

Des périmètres délimités des abords des Monuments Historiques ont été proposés par l'ABF sur 9 communes. L'objectif : définir des périmètres de protection mieux adaptés aux caractéristiques locales. Ils auront vocation à être intégrés au PLUiH en tant que servitude d'utilité publique. La procédure a été engagée en 2025 et se poursuivra sur 2026.

## CAUE

La convention d'assistance au service instructeur ADS avec le CAUE a été renouvelée en 2025.

## SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Ce document a été approuvé le 5 mai 2017 à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe. Le 15 octobre 2024, le Comité Syndical a approuvé la mise en révision du SCoT le faisant évoluer en SCoT-AEC (Air Énergie Climat) et en y intégrant le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial).

### **Plan local de l'Habitat (PLH)**

Approuvé en avril 2021 par le conseil communautaire, il est intégré au PLUi et comprend un programme d'orientation et d'action dont voici le bilan :

#### **Bilan de l'orientation 1 : Conforter l'attractivité résidentielle en renforçant les équilibres du territoire**

Le PLH 2021-2026 fixe un objectif de création de **130 à 150** logements / an. En 2025, 196 autorisations d'urbanisme ont été accordées pour la construction de logements (dont 127 logements sociaux), donc un dépassement de 140 % de l'objectif.

#### **Bilan de l'orientation 2 : Promouvoir un habitat durable et économe en foncier**

En 2025, 85% des logements autorisés le sont sur des zones déjà urbanisées, contre 15 % sur des zones à urbaniser prévues dans le PLUiH.

#### **Bilan de l'orientation 3 : Mobiliser et valoriser le parc de logements existants**

La Communauté de communes et ses partenaires ont poursuivi leurs actions sur l'accompagnement des ménages à la rénovation de leur logement à travers 3 opérations en 2025. Ces opérations ont été portées et financées par la Communauté de communes :

- **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU)** -Renouvellement Urbain, dans le cadre du Programme Action Cœur de Ville (périmètre centre-ville de Sablé-sur-Sarthe, depuis décembre 2020).

- Bilan 2025 :
  - 43 propriétaires accompagnés
  - 19 visites de logements
  - 12 dossiers de subventions déposés

- **OPAH du Pays sabolien** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, à l'échelle des 17 communes (depuis 2024). Bilan 2025 :
  - **64** propriétaires accompagnés
  - **39** visites de logements
  - **32** dossiers de subventions déposés.

- **Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)**, en partenariat avec le service SARHA (Pays Vallée de la Sarthe, depuis 2025 ). Bilan 2025 :
  - **175** propriétaires accompagnés
  - **4** visites de logements
  - **6** dossiers de subventions déposés.

La Communauté de communes propose **ses propres subventions**, que les ménages soient propriétaire occupant ou propriétaire bailleur :

- Prime énergie (jusqu'à 2 000 €)
- Prime logement vacant (jusqu'à 4 000 €)
- Subvention « Logement (très) dégradé » (jusqu'à 6 000 €)
- Subvention adaptation (jusqu'à 500 €).

**Bilan de l'orientation 4 :  
Mieux répondre aux besoins des  
populations spécifiques**  
127 logements sociaux autorisés en 2025 (objectif initial de 23 à 26 logements) : **31** à Précigné et **96** à Sablé-sur-Sarthe



## **Conférence Intercommunale du Logement (CIL)**

La CIL (coprésidée par le Président de la Communauté de communes et le Préfet du département) a établi une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) pour répondre à une obligation dépendante de la politique de la Ville., qui confie la gouvernance de la politique d'attribution des logements sociaux à la Communauté de communes.

Objectifs de la CIL : attribution des logements sociaux en fonction du niveau des revenus des ménages et de la localisation en Quartiers Politique de la Ville (QPV) ou non, dans le but d'améliorer la mixité sociale.



**208**

attributions de logements sociaux ont été réalisées (230 en 2024)





### Contrat de ville

La Politique de la Ville concerne les quartiers prioritaires présentant par leur population des difficultés d'ordre

social et économique. En mai 2024, le nouveau Contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » est signé pour les quartiers de Saint-Exupéry et de Montreux à Sablé. Il s'articule autour de 4 orientations prioritaires :

- L'émancipation pour tous à travers l'accompagnement à la Parentalité et l'Éducation
- L'emploi et l'activité économique
- La tranquillité et la sécurité
- La transition écologique et énergétique.

En 2025, la Communauté de communes a soutenu 18 projets pour un montant de 40 602 €, dans le cadre de l'Appel à Projets lancé annuellement.

### Cœur des quartiers

Suite à la dissolution des Conseils Citoyens, un travail collaboratif a été mené avec les habitants et les deux Espaces de Vie Sociale du territoire afin de construire un nouveau format de participation citoyenne.

Aux termes de 13 réunions de co-construction, le collectif citoyen «Cœur des Quartiers » a été créé.

Cette instance consultative a la charge de représenter les habitants dans les instances de gouvernance de la Politique de la Ville, de recueillir des préoccupations des habitants et d'être force de propositions pour améliorer le quotidien dans les quartiers. Il est composé d'un groupe moteur de 12 personnes issues des deux quartiers.

### Gens du voyage

L'aire d'accueil des gens du voyage de Sablé a accueilli 125 personnes en 2025. L'aire de Parcé-sur-Sarthe a été fermée toute l'année. La participation annuelle de la Communauté de communes au Syndicat Mixte des Gens du Voyage (SMGV 72) s'élève à 46 779,20 €





## Mobilité

Suite à la Loi d'Orientations des Mobilités du 27 décembre 2019, la Communauté de communes est compétente depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021 en matière de mobilité sur le territoire.

### Service de transport en commun

Le marché transports en commun a été renouvelé en 2025 pour 4 nouvelles années. Transdev-STAO a été attributaire de ce marché pour un montant de 704 478,36 €/an.

Le service est constitué d'une ligne de transport régulière, gratuite, desservant les différents pôles de Sablé-sur-Sarthe, complétée par 2 renforts scolaires le matin.

Une navette Gare-Entreprises, assure 3 liaisons matin et soir entre la gare SNCF et les zones d'activités économiques. Depuis 2025, le véhicule fonctionne aux huiles végétales hydrotraités.

- Bus urbain = **279 195** voyages
- Navette Gare-Entreprises = **17 364** voyages.



### Service d'autopartage

En 2025, il compte **4** véhicules sur Sablé-sur-Sarthe (Michel Vielle, Gare, République, Champ de Foire) et **2** véhicules au Bailleul. La fréquentation du service reste élevée avec **959** réservations.

### Plan de Mobilité Simplifié (PMS)

Achevé début 2025, il se décompose en 3 phases (diagnostic, stratégie et définition des pistes d'actions puis déclinaison de la stratégie de mobilité en actions opérationnelles).

### Schéma vélo

Le Pays sabolien a validé, début 2025, le schéma vélo du Pays Vallée de la Sarthe. Il permet une vision à long terme du développement des liaisons cyclables reliant la ville-centre aux communes voisines. Élaboré de manière concertée, ce schéma a permis d'identifier six axes cyclables prioritaires pour leur déploiement.

### Covoiturage : BlablaCar Daily

Un partenariat avec l'application de covoiturage Blablacar Daily a débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2024, pour une durée d'1 an, puis reconduit une année de plus. Ce dispositif vise à encourager la réduction de l'autosolisme et à contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

- **6430** trajets réalisés en Pays sabolien.



18

agents titulaires  
+ 2 à 3 vacataires en  
collecte et/ou en  
déchèterie

13 179  
tonnes

déchets collectés

-11%\*

462,8 kg/habitant sur le  
territoire contre 512  
kg/habitant sur la Région

6 325

demandes d'usagers  
traitées par le service

## Déchets

### Avancement du pôle déchets

Le projet : la construction d'une nouvelle déchèterie, d'un centre de transfert ordures ménagères résiduelles, déchets d'emballages ménagers et verre et un bâtiment pour la gestion des bacs.

En cours >> conception du programme décrivant les objectifs, les besoins, les contraintes fonctionnelles, spatiales, techniques, budgétaires, urbanistiques, environnementales, réglementaires et administratives du pôle déchets et lancement du marché de maîtrise d'œuvre.

### Création du pôle relation aux usagers

Le service est piloté via 2 pôles

- « relation à l'utilisateur » : des agents en charge de l'accueil, de la base de données usagers, de la facturation et un éco-conseiller pour les actions au plus proche des habitants.
- « gestion des déchets » : ensemble des agents techniques pré-collecte, collecte, déchèterie.

## Déchèterie - fréquentation chiffrée

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, le nombre de passages compris dans le forfait de la redevance Gestion des Ordures Ménagères Incitative, passe à 18 passages/an (sans facturation en 2025).
- Modification des horaires de la déchèterie en septembre : ouverture en continu le samedi
- 2 nouvelles filières de tri mises en place le 1<sup>er</sup> juillet 2025 : les articles de bricolage et de jardin et les articles de sport et de loisirs

## Traitement des ordures ménagères résiduelles

Partenariat avec le SIVERT : signature de conventions avec Angers Loire Métropole et Tours Agglo (concession et financement) dans la perspective d'une valorisation énergétique de ses déchets.



Coût du service : **80,33€**/habitant (contre 105 € en Pays de la Loire), soit 710 000 € par an d'économies sur le territoire par rapport à la moyenne régionale.

## Assainissement

Prise de la compétence assainissement collectif au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Poursuite de la réalisation des contrôles des installations d'assainissement non collectif par un prestataire extérieur :

|                    | 2024       | 2025       |
|--------------------|------------|------------|
| Conception         | 29         | 30         |
| Réalisation        | 21         | 28         |
| Vente              | 59         | 72         |
| Bon fonctionnement | 57         | 22         |
| <b>Total</b>       | <b>166</b> | <b>152</b> |

Exploitation de 16 systèmes d'assainissement :

- 5 stations d'épuration à boues activées de 1 000 à 20 000 équivalents habitants (EH)
- 7 lagunes de 250 à 800 EH
- 4 filtres de 100 à 800 EH.

### En chiffres :

- Eaux usées collectées grâce à **64** postes de refoulement et 203 km de réseau, dont **17,5 km** de réseau unitaire.
- 474 tonnes de boues valorisées en épandage agricole
- 12 027 abonnés au service public d'assainissement collectif
- 1 315 548 m<sup>3</sup> ont été facturés.



## Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

L'élaboration, l'animation et le suivi de ce PCAET sont confiés, par délibération au Syndicat du Pays Vallée de la Sarthe (déjà porteur du SCoT et du PACTE - Plan Climat volontaire) depuis 2013, ceci afin d'avoir un outil pertinent à la bonne échelle territoriale.

Réalisation du bilan du PCAET au 2<sup>nd</sup> semestre 2025.

4 évolutions principales de 2016 à 2024 :

- Consommation d'énergie : -3,3 %
  - - 4,9 % à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe
  - Objectif stratégique initial 2016-2030 : - 16 %
- Emission de gaz à effet de serre : - 18,3%
  - - 16,7 % à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe
  - Objectif stratégique initial 2016-2030 : - 15,2 %
- Production d'énergies renouvelables : + 4,6 %
  - + 47,8 % à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe
  - Objectif stratégique initial 2016-2030 : + 14,7%
- Puits de carbone : - 57,1 %
  - - 74 % à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe
  - Objectif stratégique initial 2016-2030 : + 18 %

Deux évènements ont été organisés pour présenter et échanger autour de ce bilan :

- Journée « transition écologique » le 6 octobre 2025 (pour les élus et des agents)
- Journée "restitution du bilan" le 3 novembre 2025.



## Plantation d'arbres

Poursuite de l'objectif de plantation d'un arbre / habitant inscrit dans le PCAET, soit **30 000** arbres.

- **2 550** arbres plantés sur des parcelles des communes d'Asnières-sur-Vègre, Le Bailleul et Souvigné.



## Convention avec le GIEC Pays de la Loire

Poursuite de la convention de partenariat avec le GIEC Pays de la Loire initiée en 2023.

- Attribution d'une subvention de **1 000 €**.

## Projet de ferme photovoltaïque

Lancement le 26 janvier 2018 d'un appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur l'ancien centre de traitement des déchets de Vion (propriété de la Communauté de communes).

Après la signature de la Convention d'Occupation Temporaire en décembre 2024, réalisation des travaux fin janvier à mi-décembre 2025 pour un début de production en janvier 2026.

## Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

Le Pays sabolien exerce la compétence GEMAPI depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

- Budget 2025 : **143 000 € TTC** (Contributions versées au Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe (SBEMS), au Syndicat mixte de la Vègre, Deux Fonts et Gée (SMVDFG) et à l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Sarthe (EPTB).

Chaque syndicat est maître d'ouvrage de travaux sur les rivières, tels que des travaux de restauration hydromorphologique, de continuité écologique et de renaturation des cours d'eau.

En 2025, les écourues se sont tenues sur la Sarthe. Une pêche de sauvegarde a été réalisée dans le bras de la Marbrerie pour un coût de **13 875,60 € TTC**.

Les travaux d'entretien du parcours d'eaux vives ont consisté à supprimer les atterrissements et à conforter le chemin de sécurité pour un coût de **29 519,80 € TTC**.





## Manoir de la Cour Asnières-sur-Vègre

Le site culturel intercommunal a ouvert au grand public pour la dixième année du 5 avril au 1<sup>er</sup> novembre pour le grand public, dès février pour les centres de loisirs et les écoles.

La saison 2025 enregistre **la meilleure fréquentation depuis l'ouverture** du site en 2016.

- **9 404** visiteurs ont été accueillis sur cette période (+ **10%\***)
- Les recettes de billetterie se sont élevées à 58 866 € (+ **23,5%\***)
- Hausse de l'accueil de groupes scolaires et de centres de loisirs
- **4 250** visiteurs accueillis lors des campements médiévaux, des spectacles, de la semaine de la frousse et des différentes animations
- **+ 21%\*** d'activité pour la boutique.

9 404

visiteurs au  
Manoir de la Cour

1

projet de bac à chaîne  
pour relier 2 communes

2 537

abonnés à la  
médiathèque

## Sentiers de randonnée

### Travaux en régie :

- Solesmes – Chemin de l'école d'agriculture
- Précigné – Chemin de la Havardière
- Avoise – Chemin de l'entrée de Dobert.

### Travaux confiés à des entreprises :

- Notre Dame du Pé – Chemin de la Bruère et de Denaiche.

### Travaux en zones d'activités communautaires :

- Sablé-sur-Sarthe – Allée verte.

Le **coût du fonctionnement** pour l'entretien annuel des chemins et sites remarquables s'élève à **40 000 €**.

## Bac Avoise – Parcé

La Communauté de communes s'est adjoint les services d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour piloter le projet de bac entre Avoise et Parcé-sur-Sarthe. Le projet a rencontré des difficultés de mise en œuvre liées à des craintes de nuisances de la part des riverains. Il sera réengagé sur 2026.

## La lecture publique – Réseau des médiathèques

Après deux années d'ouverture de l'espace Reverdy, la fréquentation se stabilise après l'engouement suscité par ce nouvel équipement.

- **Espace Molière à Précigné**

Toujours apprécié des Précignéens.

- **Espace Mayenne à Bouessay**

Baisse de fréquentation à la suite du départ de la bibliothécaire en début d'année, l'équipe du Réseau en a assuré l'ouverture jusqu'à l'arrivée de la nouvelle bibliothécaire en septembre.

L'Espace Mayenne est dorénavant fermé le samedi comme la mairie depuis le printemps faute d'une fréquentation justifiant le maintien de son ouverture ce jour-ci.

- **Espace Cybèle au Bailleul**

Nombre d'emprunts en diminution constante depuis le COVID.

### Services numériques

Les services numériques ont connu une année complète de fonctionnement après l'arrivée d'un chargé de développement numérique en avril 2024. La programmation a pu s'étoffer de nouveaux rendez-vous et de nouvelles propositions d'actions. Une apprentie a rejoint l'équipe en septembre 2025 afin d'accompagner les réflexions et les projets autour des jeux vidéo.



24

## Les animations régulières pour les publics adulte et jeunesse :

- Prix Fictionnez-vous,
- P'tit bout lit,
- Contalabibli,
- clubs de lecture Adulte et manga,
- prix BD Bulles,
- portage de livres,
- Nuits de la lecture,
- Fête de la Science,
- spectacles, expositions, action dans les crèches et à destination des assistantes maternelles, actions dans les Foyers de vie, accueils de classes à Précigné, Sablé-sur-Sarthe et Bouessay, etc

## Fréquentation en chiffres

Nombre d'abonnés : **2 537 (+0,40 %)**

Nombre de prêts : **98 449 (-7%)**

Nombre de visiteurs : **73 315 (-1,7%)**

Consultations Médiabox : **5 883 (-30%)**.

Accueil des scolaires : **3 259 élèves (-3%)**

### Primaires :

Espace Reverdy : **86 classes - 117 accueils - 2 462 enfants (-14%)**

Espace Molière : 16 classes - 59 accueils - **340 enfants (+25,5%)**

Espace Mayenne : 3 classes - 24 accueils - **60 enfants (+9%)**

### Collèges :

9 classes - 16 accueils - **167 enfants (+59%)**

### Lycées :

9 classes - 13 accueils - 230 jeunes **(+93%)**.

## Le Contrat Territoire-lecture

conclu pour la période 2024-2026 avec les services culturels de l'Etat et le Département de la Sarthe se poursuit. Des partenariats institutionnels et associatifs ont permis d'aller vers les publics éloignés de la lecture.



## Le Conservatoire et les enseignements culturels :

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal enseigne Musique, Danse, Arts Visuels et Théâtre. Il a inscrit son action dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques. Ainsi, le Conservatoire est signataire de la convention relative aux enseignements artistiques avec le Conseil Départemental. A ce titre, il perçoit une aide de 130 000 € (dont 20 000 € au titre de la coordination du réseau dans le cadre du Pôle ressource Pays Vallée de la Sarthe et pour le soutien au développement du 3<sup>ème</sup> cycle afin de poursuivre son action).

### Orchestre à l'école

**111 élèves** des écoles de Sablé-sur-Sarthe (école du Gai Levant et école Saint-Exupéry), de Vion et Précigné ont bénéficié du dispositif.

### Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)

**46 collégiens** dans le cadre d'une convention avec l'Inspection académique.



**Enseignements, stages, pratiques artistiques et de bien-être** : 641 élèves accueillis en 2025/2026.

## Manifestations

Plus de **60 manifestations** publiques, allant de l'audition ouverte, au stage de céramique jusqu'à des spectacles de plus grande envergure.

Temps forts :

- **Le concert des professeurs** programmé dans le cadre de la saison de l'Entracte, qui a accueilli **650 spectateurs**
- **Rap'Oétique**, projet sur 2 ans qui inclue l'ensemble des élèves du Conservatoire avec enregistrement de 4 titres dans le studio du Conservatoire et 1 représentation au sein de la médiathèque
- **L'Exposition d'art visuel «Habillez-moi, Défilez-moi»** dans le hall de l'Apostrophe
- **Concert de l'Orchestre Vallée de la Sarthe** - Une **40<sup>aine</sup> de musiciens** amateurs du secteur Vallée de la Sarthe (Réseau Départemental) dont le conservatoire est pôle ressource, dans le cadre des portes ouvertes du conservatoire ont permis à plus de **800 visiteurs** de découvrir les activités de l'établissement
- **Concerts des élèves CHAM** au Pôle Santé Sarthe et Loir à destination des patients et des soignants, furent les points d'orgue d'une saison qui a accueilli au total quelques **6000 spectateurs**.



## Prévention CISPD

Interventions en milieu scolaire auprès de 4 lycées, 3 collèges et 20 écoles, foyers ou IME.

Des mesures de responsabilisation : 30 jeunes ont été reçus (32 en 2024).

### INALTA

(prévention spécialisée)

**42** jeunes et **10** parents en 2025 (37 % de public féminin) dans le cadre d'ateliers, d'actions éducatives et de sorties éducatives.

### Mission Locale Sarthe et Loir

Financement d'un poste en emploi aidé et participation aux frais de fonctionnement.

### La Croix-Rouge

Soutien du chantier d'insertion «multiservices » comprenant les activités de Ressourcerie (en lien avec la déchèterie), de Vestiboutique-friperie (collecte, tri et commercialisation), résidence sociale implantée rue des Juifs.

### Panier du Pays sabolien

Aide alimentaire par le biais d'une subvention annuelle.

6

nouveaux professionnels de santé installés sur le territoire

27

établissements scolaires accompagnés par le CISPD

La Communauté de communes assure des missions de solidarité auprès des publics sensibles et veille à maintenir une offre de santé diversifiée sur son territoire.

## Actions dans le cadre du contrat local de santé :

- Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)
- Des interventions de prévention des addictions lors de Pop au Parc
- Le Défi Gourmand du Pays sabolien en faveur d'une alimentation équilibrée auprès des publics vulnérables
- Des ateliers de prévention bucco-dentaire à destination des élèves, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- Le « Village Famille », un événement consacré à la prévention et au soutien de la parentalité auprès des enfants, des adolescents et de leurs familles
- Développement en concertation et appels d'offres pour le projet de Maison de santé.

## Centre intercommunal d'Action sociale

Le Centre intercommunal d'action sociale, porté par la Communauté de communes, au même titre que le CCAS pour la ville de Sablé, fournit des aides facultatives, permettant notamment la domiciliation de personnes.

25 568 €

aides facultatives accordées (fluides, vie quotidienne, enfance)

250

domiciliations gérées en 2025 (105 nouvelles, 32 renouvellements, et 113 en cours)

38 610

repas livrés chez les personnes âgées ou handicapées

## Portage de repas à domicile

La Communauté de communes assure le portage de repas à domicile en régie pour les personnes âgées ou handicapées.

**136 clients** en 2025 (-6%\*)  
soit 38 610 repas servis (-3%\*)







87 087

entrées au Centre aquatique en 2025

1 680

élèves ont bénéficié des interventions en milieu scolaire sur l'année 2025-2026

1 177

inscrits aux accueils de loisirs sans hébergement

### Centre aquatique

- Fréquentation **+5%\***
- 2 cours enfants supplémentaires
- Travaux de rénovation énergétique : marchés de maîtrise d'œuvre attribués le 15 septembre 2025 (3 lots : biomasse, solaire thermique et panneaux photovoltaïques) – Etudes d'avant-projet validées en décembre 2025. Poursuite des études en 2026. Démarrage chantier prévu au 4<sup>ème</sup> trimestre 2026.

### IMS dans les écoles

- 1 680 élèves ont bénéficié des interventions en milieu scolaire sur l'année scolaire 2025-2026 (**+ 13 %\***)
- La Communauté de communes a également en charge les dépenses liées au fonctionnement du Centre médico-scolaire, du Réseau d'Aides aux Enfants en Difficulté Scolaire (RASED) et de plusieurs classes d'insertion scolaire (ULIS).

### Séjours avec hébergement

73 jeunes de 7 à 17 ans ont participé aux cinq séjours organisés (**-11%\***). Trois de ces séjours ont été labellisés « Colos apprenantes » et s'inscrivent également dans le cadre du projet Quartier Politique de la Ville (QPV). Les deux autres séjours, de plus courte durée, ont permis une découverte itinérante et une immersion dans la vie collective.

### Accueils de loisirs sans hébergement

1 177 enfants de 3 à 15 ans (**-1,5 %\***) ont bénéficié des accueils de loisirs sans hébergement sur plusieurs sites, durant chaque période de vacances scolaires (sauf les vacances de Noël).

- Horaires d'accueil : de 9h à 17h30 avec ou sans repas, possibilité de garderie péricentre.
- Petites vacances : 3 accueils ; Grandes vacances : 5 accueils en juillet et 3 accueils en août.

## Stages culturels et sportifs

En 2025, la Communauté de communes a proposé 15 stages (= à 2024) rassemblant **189 stagiaires** (fréquentation sensiblement similaire) axés sur la découverte et l'apprentissage d'une pratique sportive ou ludique, culturelle ou artistique.

- Actions proposées : accompagnement de projets, stage baby-sitting, dispositif argent de poche, Passe ton BAFA, Focus métier, interventions hors les murs.
- Coordination d'un réseau partenarial autour de la jeunesse et mise en place d'un forum jeunesse.

## Nouveau

### Service Information Jeunesse (SIJ)

Depuis septembre 2025, le SIJ est rattaché au service Jeunesse et Sports, sous la compétence communautaire. Le SIJ est installé dans les locaux du service situés impasse du château (lieu principal) puis à l'accueil de l'hôtel de ville et communautaire (entrée France services). Le SIJ repose sur une approche transversale et collaborative, centrée sur les besoins des jeunes. Il constitue un véritable outil d'autonomisation, de citoyenneté et de développement personnel pour la jeunesse du territoire.

## Nouveau

### Accueil ados

- Suite à un transfert de compétence de la ville à la Communauté de communes, les mercredis ados sont proposés en période scolaire, depuis janvier 2025, au Rosay à Sablé-sur-Sarthe, de 14h à 17h30.
- Le service développe des actions "Aller vers", avec des animations hors les murs... sur les quartiers de la ville de Sablé dans un premier temps.

### Accueil d'enfants en situation de handicap

La Communauté de communes continue à renforcer son action en faveur de l'inclusion. 8 enfants porteurs de handicap ont été accueillis en 2025 (**-28%\***). Pour chacun d'eux, un accompagnant a été spécifiquement mobilisé, garantissant un encadrement personnalisé et une pleine participation aux activités proposées.



\*par rapport à 2024

## Petite enfance

Les évolutions du service se sont poursuivies dans le cadre du projet Fonds d'Innovation Petite Enfance qui s'étendait jusqu'à fin 2025.

Ainsi, le service a bénéficié de formation autour de l'organisation du service et de la communication positive favorisant la transversalité, la coordination et la cohésion entre les entités du service Petite Enfance (crèches, Relais Petite Enfance et parentalité).

### Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE), est désormais, depuis 2024, le lieu d'accueil unique d'informations et d'orientation pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s). Il les accompagne dans leurs choix et leurs démarches administratives, dans leur rôle d'employeur d'assistant(e)s maternel(le)s notamment pour :

- établir leur déclaration mensuelle
- calculer les congés payés
- les ruptures de contrat.

Le Relais Petite Enfance (RPE) est également **le principal gestionnaire de l'attribution des places en crèche**, organisant et animant, à minima une fois par an, une commission d'attribution des places.

Le RPE accompagne également les Assistantes maternelles dans leur professionnalisation :

- Le territoire compte **139 Assistantes Maternelles (-6%\*)** et 521 places potentielles contre 150 Assistantes Maternelles et 604 places en 2024.
- Le RPE a rencontré **7 candidates** à l'agrément d'Assistante Maternelle en 2025. 9 nouveaux agréments ont été délivrés dont 7 destinés à l'exercice en MAM.
- **2 Maisons d'Assistentes Maternelles** ont ouvert, ce qui porte le nombre de MAM à 9 pour 31 Assistantes Maternelles.
- **86 activités** (jeux et rencontres, projets partenariaux) ont été mis en place.



\*par rapport à 2024



## Les crèches

Depuis septembre 2024, les crèches Bouskidou et St Exupéry, sont ouvertes (uniformément) :

- du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30
- La crèche Saint-Exupéry peut accueillir 12 enfants en contrat et 4 occasionnellement
- La crèche Bouskidou 18 en contrat et 6 occasionnellement
- Le taux d'encadrement : 1 professionnel pour 6 enfants.

Une continuité d'accueil est assurée, pour les familles, tout au long de l'année. Ainsi lorsqu'une crèche est fermée, les parents peuvent demander que leur(s) enfant(s) soi(en)t accueilli(s) dans l'autre structure.

## Les lieux d'accueil parents-enfants

**Nidouillet**, dédié aux parents de bébés de moins d'un an. Ce lieu, où les professionnels proposent un temps de massage Bébé, favorise l'échange, l'écoute et le partage d'informations. Les professionnels ont en 2025, sur 33 séances comptabilisées, accueilli à la Maison de l'Enfance et de la Famille 43 familles, dont 38 nouvelles, pour un total, tout confondu de 261 personnes.



31

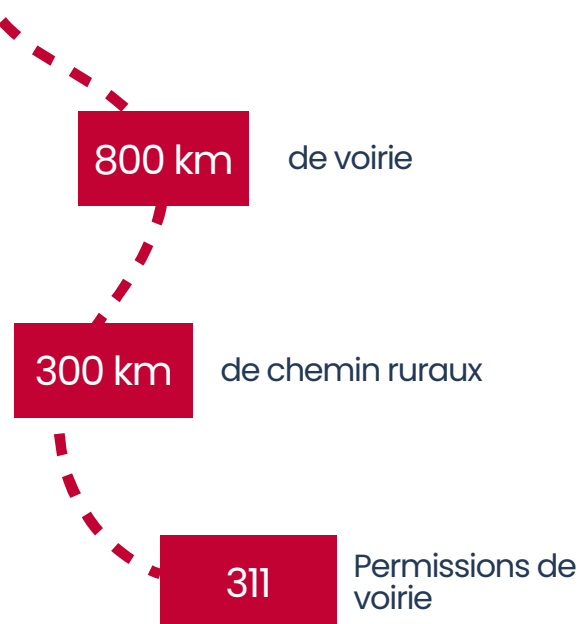
**La Clé des chants**, ouvert aux futurs parents et aux parents avec leurs enfants de 0 à 6 ans, se tient une fois par semaine à la salle omnisports Henri Bonnet. Il s'agit d'un temps de rencontre convivial autour du jeu et du chant familial permettant de renforcer le lien parents/enfants. L'animatrice parentalité, accompagnée d'un professionnel de la CAF ou de l'EPSM et d'un bénévole, a proposé 31 séances en 2025 avec :

- Une fréquentation de 18 personnes en moyenne par séance, soit près de 10 adultes et 8 enfants
- 67 enfants différents dont 55 de moins de 3 ans
- 50 familles différentes avec 55 parents différents
- 24 nouvelles familles.

## Évènements

Le service Petite Enfance a porté l'organisation de la **Semaine Nationale de la Petite Enfance**, qui s'est déroulée du 15 au 22 mars 2025 autour d'actions réunissant les parents, leurs enfants jusqu'à 6 ans, et les professionnel(le)s. Avec le concours du service Animation, du Réseau des médiathèques, de L'Entracte, du Manoir de la Cour. **623 personnes (+29%\*)** en ont bénéficié.

\*par rapport à 2024



En 2025, la Communauté de communes a poursuivi l'entretien de ses voiries. Les travaux principaux ont concerné le reprofilage de fossés et le dérasement d'accotements.

- **52 km** de curage de fossés réalisés en régie par le service
- travaux de fauchage et de débroussaillage sur l'ensemble du territoire pour **265 188€ TTC**.

Consommations pour l'entretien de la voirie communautaire :

- Granulats : **4 182 tonnes** pour 74 860€
- Émulsion : **312 tonnes** pour 171 600€
- Grave émulsion : **1 353 tonnes** pour 160 087€
- Enrobé à froid : **60 tonnes** pour 7 560 €.

Coût des fournitures : **414 107€**

Nombre de permissions de voirie traitées en 2025 :

- **311** (interventions sur le domaine public).

- Reprises de trottoirs et de couches de roulement en milieu urbain  
→ 657 040,60 €  
(875 681,93 € en 2024)

- Fournitures pour travaux de signalisation  
→ 27 768,88 €  
(24 739,56 € en 2024)

- Prestation de balayage en milieu urbain  
→ 42 108,27 € (sans évacuation des déchets  
(64 571,74 €, dont 13 656,19 € d'évacuation des déchets en 2024).

La Communauté de communes adhère au **Syndicat Mixte sarthois d'aménagement numérique** pour le déploiement d'infrastructures numériques sur son territoire.



91

Entreprises accompagnées (dont 36 créateurs)

4

porteurs de projets ont bénéficié d'un accompagnement et d'un prêt d'honneur (avec Initiative Sarthe)

122

adhérents au Club de Développement

## Développement économique

Le sujet revêt plusieurs axes :

- cessions de terrains en zones d'activités
- gestion de ces zones dont Ouest-Park
- partenariat avec les entreprises et les institutions
- animation du tissu économique
- prospection.

En 2025, en Pays sabolien, les industries agro-alimentaires continuent d'investir massivement : la fromagerie Bel, LDC ainsi que Mane sur le secteur de la chimie. 2025 a été marquée par la fermeture de l'abattoir Charal transformé en pôle logistique de moins de 100 salariés.

Le taux de chômage a légèrement augmenté suivant les tendances nationales et régionales mais reste le plus bas du Département.

## Agriculture

Après la reprise en 2023 à Parcé-sur-Sarthe et à Vion en 2024, le comice agricole cantonal n'a pas pu se tenir en 2025, faute de commune se portant candidate pour l'accueillir.

## Club de développement

- 2 assemblées générales
- ateliers thématiques tout au long de l'année : environnement, artisans et TPE, RH
- semaine école-entreprise : 200 simulations d'entretien d'embauche et présentation de 12 métiers auprès de lycéens et collégiens, durant 2 semaines, en partenariat avec tous les lycées de Sablé-sur-Sarthe
- visites d'entreprises ouvertes aux adhérents (1 / trimestre).

## Animation du territoire

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, une soirée d'accueil (qui s'inscrit dans la démarche Territoire d'industrie) a été organisée à destination des nouveaux salariés et dirigeants. L'objectif : la promotion du territoire. À bord du bateau Le Sablésien, une 40<sup>aine</sup> de participants ont répondu présents.

Une journée pour promouvoir et soutenir l'entrepreneuriat a aussi été organisée en mai avec la présence d'une dizaine de partenaires du développement économique, une table ronde et 2 ateliers. L'évènement a accueilli une 60<sup>aine</sup> de personnes.



### « Territoires d'Industrie »

La démarche « Territoires d'Industrie », initiée par l'Etat fin 2018, vise à faire connaître les solutions existantes en faveur du développement industriel, autour de quatre enjeux :

- transition écologique et énergétique
- innovation
- lever les freins au recrutement
- foncier industriel.

La Communauté de communes du Pays sabolien en binôme avec la Communauté de communes du Pays fléchois est intégrée au dispositif. Parmi les nouvelles actions menées en 2025 : l'organisation de visites d'entreprises dans le cadre de la semaine de l'industrie pour des scolaires et demandeurs d'emploi.

### Zones d'activités

Poursuite du programme de rénovation et d'entretien des zones d'activités, particulièrement pour la zone du Pont.

exemple de réalisations :

- réfection de la couche de roulement de nuit entre la RD 306 et la rue du Clos du Bois (94 703,64 €).
- réfection de la rue de la Tournerie (82 207,80 €).
- Renouveaulement de l'impasse du Champ de la Roche, à Parcé-sur-Sarthe (64 755,12 €).

En projet : création d'une voie de liaison entre la rue des anciens Haras et la rue Saint-Blaise à Sablé-sur-Sarthe pour desservir un parking poids lourds.

Le projet de développement de la ZA des Mandrières s'est poursuivi en 2025 avec la mise à jour des études environnementales et des études d'aménagement.

Cela permet d'établir un périmètre d'opération et un chiffrage des aménagements évalué à 6,6 millions d'€.

### La « Virgule »

Depuis fin 2023, la collectivité travaille sur le site situé à côté du collège Reverdy, laissé vacant par la médiathèque à la suite à son déménagement. Un architecte, **Atelier L2**, a été désigné pour mener l'opération de réaménagement du bâtiment de **900 m²**. Les travaux ont démarré en mars 2025. Le site abritera les bureaux de la Mission économique, des salles de réunion/formation, un espace de restauration, un open-space, des bureaux pour une pépinière d'entreprises et un amphithéâtre. Une partie des locaux sera utilisée également pour les besoins du collège. Des visites de chantier ont été organisées à destination des partenaires et futurs utilisateurs en mars et octobre pour promouvoir l'équipement.

En plus de sa vocation au développement économique, le site proposera des formations supérieures à distance dans le cadre du dispositif régional Campus A 2 Pas. Démarrage de ce service en septembre 2025 avec le recrutement d'une chargée de campus et 3 étudiants. En attendant la réception de La Virgule, le collège Reverdy a proposé la mise à disposition d'une salle pour accueillir le campus.



|                    |                                                                                |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <b>CLECT</b> ..... | Commission locale d'évaluation des charges transférées                         |
| <b>CIL</b> .....   | Conférence Intercommunale du Logement                                          |
| <b>CISPD</b> ..... | Centre intercommunal sécurité et prévention de la délinquance                  |
| <b>CST</b> .....   | Comité social Territorial                                                      |
| <b>F3SCT</b> ..... | Formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail              |
| <b>FSPIC</b> ..... | Fonds de péréquation intercommunal et communal                                 |
| <b>GEMAPI</b>      | Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations                |
| <b>OPAH-RU..</b>   | Opération programmée de l'amélioration de l'habitat –<br>Renouvellement urbain |
| <b>PAAT</b>        | Projet Agricole et Alimentaire Territorial                                     |
| <b>PACTE</b>       | Programme d'action pour la qualité de la construction                          |
| <b>PCAET</b> ..... | Plan climat Air Énergie Territorial                                            |
| <b>PDMS</b> .....  | Plan de mobilité simplifié                                                     |
| <b>PFIA</b> .....  | Potentiel Financier Agréré                                                     |
| <b>PLH</b> .....   | Programme Local de l'Habitat                                                   |
| <b>PLUi</b> .....  | Plan Local de l'Urbanisme intercommunal                                        |
| <b>POA</b> .....   | Programme d'Orientations et d'Actions                                          |
| <b>SCoT</b> .....  | Schéma de cohérence territoriale                                               |
| <b>SCoT-AEC</b>    | Schéma de cohérence territoriale – Air Énergie Climat                          |
| <b>SCPR</b> .....  | Service commun de production de repas                                          |
| <b>ZAN</b> .....   | Zéro Artificialisation Nette                                                   |

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Maire de chacune des communes membres de la Communauté de communes de communiquer au conseil municipal, en séance publique, le présent rapport.

Les délégués représentant la commune au Conseil de la Communauté de communes sont entendus à cette occasion par le Conseil Municipal.

Les Vice-Présidents, et moi-même, nous tenons à la disposition des Maires pour, s'ils le souhaitent, intervenir devant les Conseils Municipaux afin d'explicitier ce document, qui constitue une obligation de la loi du 12 juillet 1999 et est destiné à renforcer la démocratisation et la transparence de l'action des groupements de communes.



MERCI POUR  
VOTRE ATTENTION !

Hôtel communautaire  
Place Raphaël Élizé  
72 300 Sablé-sur-Sarthe

[www.payssabolien.fr](http://www.payssabolien.fr)



**pays  
sabolien**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES